

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 5 décembre 2023

DÉLIBÉRATION N°10 – Convention de partenariat entre le CCAS de Dunkerque, la Fondation Armée du Salut, la Fédération des centres sociaux du Nord Pas de Calais et l'association ATD Quart Monde - Délégation Nord-Pas-de-Calais pour le processus participatif accompagnant le projet de relocalisation de l'accueil de jour pour personnes Sans Domicile Fixe

La Ville de Dunkerque et le CCAS développent un partenariat important avec la fondation Armée du Salut au titre de l'accompagnement des personnes Sans Domicile Fixe du territoire (financement à hauteur d'½ poste d'un travailleur social assurant des maraudes dans l'espace public, partage et accompagnement de situations individuelles complexes, prise en charge et livraison des repas proposés aux personnes fréquentant l'accueil de jour, à hauteur de 60 000 euros annuels).

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre du Service Public Universel des Besoins Essentiels piloté par le CCAS, un accompagnement du volet social et participatif du projet de relocalisation de l'accueil de jour est assuré. Le nouvel accueil de jour sera situé 70 rue de Lille, à l'horizon 2027. Le projet urbain se veut pensé au service d'un projet social co-construit avec les personnes accueillies, celles qui ne fréquentent pas l'accueil de jour (pour en comprendre les raisons), les partenaires sociaux et médico-sociaux.

A cette fin, un accompagnement du processus participatif a été recherché auprès d'ATD QUART MONDE et de la Fédération des Centres Sociaux, spécialistes des questions de pauvreté et d'expression des personnes en situation de grande pauvreté et d'exclusion sociale. Des financements ont alors été recherchés par le CCAS, qui a répondu en 2022 à un appel à projet de l'ARS « démocratie en santé ». Cette réponse a été co-construite avec des personnes SDF et le jury a assuré avec une personne SDF. 8 300 euros ont été obtenus pour financer la mobilisation d'ATD QUART MONDE.

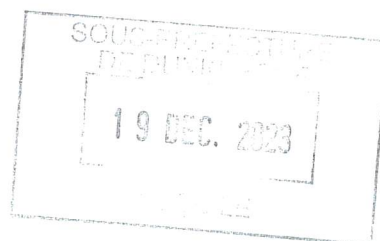
Les finalités poursuivies sont :

- D'offrir de meilleure condition d'accueil pour les usagers et de meilleures conditions de travail pour professionnels de l'Armée du Salut ainsi que pour les partenaires sociaux amenés à y assurer des permanences,
- De renforcer l'accès aux droits et de rapprocher les usagers du droit commun, en travaillant, par exemple, le développement de nouvelles offres d'animation avec les acteurs sociaux locaux et de nouvelles permanences sociales au sein du futur accueil de jour,
- De conforter les parcours d'accompagnement social en rendant les usagers pleinement acteurs et en s'attachant à répondre à leurs besoins essentiels, tels qu'ils les identifient et les expriment, via une démarche participative ambitieuse, visant la co-construction du projet de vie de l'accueil de jour avec les usagers et partenaires.

Le processus participatif s'appuie sur la méthodologie « croisement des savoirs et des pratiques », développée par le mouvement ATD QUART MONDE, en partenariat étroit avec la Fédération des Centres Sociaux. Cette méthodologie particulière se base sur des groupes de pairs dont les membres se reconnaissent d'une même appartenance. Cela permet alors à chaque individu d'élaborer une pensée autonome puis de la confronter avec ses pairs pour se renforcer collectivement. Vient ensuite un temps de croisement entre les différents groupes de pairs qui permet de mettre en lumière les représentations des différents groupes sur un même sujet à partir de mêmes consignes.

Les partenaires engagés dans la démarche ont choisi de mobiliser cette méthodologie particulière, les situations habituelles d'échanges ne permettant souvent pas de parole vraie, ni de véritable compréhension, à cause des implicites, du rythme des prises de parole, des liens de dépendance/de pouvoir... Le « croisement des savoirs et des pratiques » permet donc :

- Pour chacun, mais en particulier pour ceux qu'on n'entend pas d'habitude : d'élaborer sa pensée, la mettre en mots, prendre la parole, défendre ses opinions, faire l'expérience d'être écouté/considéré à égalité avec les autres groupes
- Pour tout le monde : de prendre conscience de ses représentations et de celles des autres, et de leurs conséquences sur la relation, faire évoluer les pratiques.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 28 novembre 2023 pour la séance du 5 décembre 2023 à 17h00

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

▶ **ONT PARTICIPÉ :**

▪ **En présentiel**

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente
Monsieur Rémi BECUWE - Administrateur
Madame Delphine CASTELLI – Administratrice
Madame Joëlle CROCKEY - Administratrice
Madame Jocelyne FEVER - Administratrice
Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur
Madame Laurence HUMILIÈRE – Administratrice
Madame Michèle PEPIN - Administratrice

▪ **En vision conférence**

Madame Laurence OLIVIER - Administratrice

▶ **ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Madame Catherine DELESALLE à Madame Michèle PEPIN

Concrètement, les partenaires se sont accordés sur les modalités pratiques suivantes :

- Deux jours de sensibilisation/formation à la démarche de « croisement des savoirs et des pratiques » et aux méthodes d'animation particulières qu'elle appelle
- Trois temps de croisements des savoirs et des pratiques sont proposés, organisés en 6 ½ journées, afin de respecter les rythmes des personnes SDF et de s'inscrire en cohérence avec les créneaux d'ouverture de l'accueil de jour
- Quatre groupes de pairs de 10 personnes sont constitués :
 - o 1 groupe de personnes vivant dans la rue (ou en ayant eu l'expérience)
 - o 1 groupe de professionnels de l'accueil de jour
 - o 2 groupes de professionnels partenaires (1 réunissant les partenaires sociaux, 1 réunissant les partenaires médicaux-sociaux)

La convention de partenariat est conclue pour l'année 2023 - 2024. Elle prend effet à la date de signature et prendra fin le 3 avril, à l'issue d'une évaluation collégiale des actions conduites.

Aussi, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration :

- De décider l'octroi d'une subvention affectée de fonctionnement de 8 300€ à ATS Quart Monde au titre du reversement des fonds obtenus de l'ARS,
- D'autoriser la Vice-Présidente à signer la convention opérationnelle de l'action partenariale engagée, et tout document s'y afférent.

ADOPTE

**Pour le Maire Président,
Par délégation**

Signé le 08/12/2023

Leïla NAIDJI



Vice-présidente du CCAS de Dunkerque